



## Assemblée générale

Distr. Générale\*  
26 octobre 2016  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante et onzième session**  
Point 114 d) de l'ordre du jour  
**Élections aux sièges devenus vacants**  
**dans les organes subsidiaires et autres**  
**élections : élection de 14 membres**  
**du Conseil des droits de l'homme**

**Note verbale datée du 26 octobre 2016, adressée**  
**au Président de l'Assemblée générale par la Mission**  
**permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne**  
**et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation**  
**des Nations Unies**

La Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président de l'Assemblée générale et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint les engagements pris par le Gouvernement britannique dans le contexte de la candidature du Royaume-Uni à une réélection au Conseil des droits de l'homme pour la période 2017-2019, lors des élections qui se tiendront le 28 octobre 2016, pendant la soixante et onzième session de l'Assemblée générale (voir annexe).

La Mission permanente serait reconnaissante au Président de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 114 d) de l'ordre du jour.



**Annexe à la note verbale datée du 26 octobre 2016 adressée  
au Président de l'Assemblée générale par la Mission  
permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Candidature du Royaume-Uni au Conseil des droits  
de l'homme pour la période 2017-2019**

**Engagements pris volontairement en application de la résolution 60/251  
de l'Assemblée générale**

Le Royaume-Uni s'engage à :

**A. Renforcer la prise en compte des droits de l'homme  
dans l'action menée par le système des Nations Unies**

**Encourager la communauté internationale à réagir rapidement en cas  
de graves violations des droits de l'homme ou d'atteintes à ces droits,  
notamment pour favoriser la prévention des conflits**

1. Nous interviendrons lorsque la situation des droits de l'homme pose problème ou provoque des crises, soit en proposant un appui et en engageant le dialogue soit en instaurant une surveillance plus stricte. Nous prêterons une plus grande attention aux pays dans lesquels les droits universels sont les plus menacés et nous encouragerons la collaboration précoce avec le Conseil des droits de l'homme au lieu de la sanctionner. Nous nous emploierons à faire en sorte que la protection des droits de l'homme devienne un impératif institutionnalisé dans l'ensemble du système des Nations Unies.

**Aider les États en transition en appuyant les efforts de stabilisation  
et de réforme menés sur le terrain**

2. Nous travaillerons avec les États en transition afin d'encourager la mise en œuvre systématique de réformes et de leur fournir l'appui de la communauté internationale. Nous encouragerons le Conseil des droits de l'homme à tirer le meilleur parti possible des outils à sa disposition, y compris, par exemple, les visites des rapporteurs spéciaux, les examens périodiques universels et les mesures de renforcement des capacités.

**Œuvrer à la solidité et à l'indépendance du système de protection des droits  
de l'homme de l'ONU**

3. Nous veillerons à ce que le Conseil des droits de l'homme reste le chef de file de l'action menée par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Nous aiderons le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et son Bureau à travailler de façon indépendante. Nous travaillerons dans un esprit d'ouverture, de concertation et de respect pour tous, sur la base d'une coopération entre les différents groupes régionaux. Nous encouragerons le dialogue avec les parlements et la société civile. Nous nous emploierons à promouvoir le rôle essentiel que jouent les organes de surveillance de l'application des traités relatifs aux droits de

l'homme des Nations Unies dans la protection de ces droits à l'échelle mondiale. Nous encouragerons les États à ratifier les instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et les gouvernements à les mettre dûment en œuvre. Nous adresserons une invitation permanente aux rapporteurs spéciaux qui souhaitent se rendre dans notre pays et coopérerons de façon suivie avec eux, et nous encouragerons d'autres pays à faire de même. Nous restons déterminés à assurer le succès de la procédure d'examen périodique universel et nous nous engageons à aider les autres en partageant les enseignements que nous avons tirés de nos expériences et en leur offrant conseils et soutien.

## **B. Traduire dans les faits le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de façon à ce que personne ne soit laissé de côté**

### **Aider les femmes et les filles à se faire entendre, à faire des choix et à être des actrices en matière de développement (objectif de développement durable 5)**

4. Nous aiderons à lever les obstacles qui empêchent les femmes des pays les plus pauvres du monde de trouver un emploi. Il s'agit notamment de lutter contre les lois discriminatoires, contre toutes les formes de violence dans les sphères publique et privée et contre les infrastructures défaillantes. Nous appuierons l'action menée dans le domaine de l'éducation en aidant 6,5 millions de filles de plus à aller à l'école au cours des cinq prochaines années; nous soutiendrons les efforts que font les populations touchées par ces pratiques pour mettre fin à la mutilation génitale féminine, au mariage des enfants et au mariage précoce ou forcé en l'espace d'une génération.

### **Lutter contre le fléau de l'esclavage moderne partout dans le monde (cible 8.7)**

5. Nous appliquons la loi de 2015 sur l'esclavage moderne, qui fait obligation aux grandes entreprises opérant au Royaume-Uni d'indiquer comment elles luttent contre l'esclavage moderne dans leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Nous soutenons les projets de lutte contre la traite des personnes dans le monde entier, notamment dans le cadre du programme « Work in freedom » (Travailler en liberté) que nous menons en partenariat avec l'Organisation internationale du Travail. En outre, le Gouvernement britannique et Commissaire indépendant chargé de la lutte contre l'esclavage travaille en collaboration avec les gouvernements, les services de police à l'échelle nationale et internationale, la société civile et d'autres parties prenantes pour mettre fin à l'esclavage moderne.

### **Appuyer les travaux portant sur la justice, l'état de droit et les sociétés ouvertes (objectif de développement durable 16)**

6. Nous continuerons de promouvoir la paix et la sécurité dans le monde entier, notamment dans le cadre des travaux du Conseil des droits de l'homme. Nous œuvrons à améliorer l'accès de 10 millions de femmes et de filles à la sécurité et à des services judiciaires. Nous appuierons l'action visant à améliorer la gouvernance et à lutter contre la corruption dans le cadre des travaux du Partenariat pour le gouvernement ouvert, de l'Organisation des Nations Unies et du sommet mondial

contre la corruption qui se tiendra à Londres sous les auspices de l'ancien Premier Ministre, David Cameron.

### **C. Défendre la liberté de religion et de croyance**

#### **Défendre le droit des personnes de toutes religions et de toutes croyances de vivre librement, à l'abri de la discrimination et de la violence**

7. Nous continuerons de contester les lois et pratiques discriminatoires. Nous encouragerons les parties concernées à tirer pleinement parti de la procédure d'examen périodique universel, des procédures spéciales et des organes conventionnels du Conseil des droits de l'homme pour porter devant les autorités des affaires relevant de la violation de la liberté de religion ou de croyance. Nous participerons activement aux travaux du Groupe de contact international sur la liberté de religion et de croyance et nous appuierons ceux du Groupe international de parlementaires pour la liberté de religion et de croyance.

#### **Venir en aide aux minorités persécutées au Moyen-Orient**

8. Nous continuerons de travailler avec la société civile pour élaborer des stratégies visant à aider les chrétiens et d'autres minorités. Nous collaborerons avec nos alliés régionaux pour lutter contre le climat d'impunité et de discrimination juridique dont continuent d'être victimes les minorités dans la région.

#### **Militer en faveur de l'égalité et de la non-discrimination, notamment au nom de l'idée que la liberté de religion et de croyance peut aider à lutter contre l'extrémisme violent**

9. Nous nous emploierons à promouvoir une démarche mobilisant l'ensemble de la société pour lutter contre l'extrémisme, notamment en travaillant avec des chefs religieux, des enseignants et des groupes de la société civile afin de les encourager à jouer un rôle actif dans la lutte contre l'extrémisme au sein de leurs communautés.

### **D. Œuvrer à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles pour promouvoir la pleine participation des femmes à la vie politique et économique et leur capacité à être des forces de décision dans ces domaines**

#### **Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment les violences sexuelles commises en période de conflit et toutes les formes de violence domestique et de pratiques néfastes, y compris pendant les situations de crise humanitaire**

10. Nous nous emploierons à promouvoir l'initiative visant à prévenir les violences sexuelles commises en temps de conflit et à nous faire les champions du plan d'action visant à faire avancer l'appel à l'action que nous avons lancé pour protéger les femmes et les filles dans les situations d'urgence. Nous nous emploierons à promouvoir la mise en œuvre généralisée du protocole international pour l'établissement des faits et des responsabilités en cas de violences sexuelles commises en période de conflit et à inciter les acteurs concernés à renforcer l'appui

et l'assistance qu'ils fournissent aux femmes et aux filles victimes de violences, quelles qu'en soient les formes, et à les aider à obtenir des réparations. Nous militerons en faveur de la transversalisation des réponses à la violence sexuelle et sexiste et de la promotion de l'égalité des sexes et de la participation des femmes à toutes les initiatives de paix et de sécurité. Nous travaillerons avec d'autres gouvernements à l'amélioration de la coordination stratégique à l'échelle internationale.

**Promotion de l'autonomisation économique des femmes et de la représentation des femmes dans la vie politique et publique, et en particulier de leur présence à des postes de direction**

11. Nous continuerons de faire en sorte que les femmes puissent participer à la vie publique et politique sur un pied d'égalité avec les hommes et nous fournirons un appui politique et technique pour aider les femmes à exercer leurs droits et à réaliser leur potentiel et nous les accompagnerons sur la voie qui leur permettra d'assumer des responsabilités aux niveaux national et mondial.

**Contester les lois et pratiques discriminatoires**

12. Nous collaborerons avec les gouvernements afin de modifier les lois et pratiques discriminatoires, en partageant avec eux notre savoir-faire et nos meilleures pratiques. Nous appuierons la mise en œuvre au niveau national des normes internationales relatives aux droits de l'homme applicables, en tirant pleinement parti de la procédure d'examen périodique universel pour concrétiser l'action du Conseil des droits de l'homme au niveau local.

**E. Promouvoir des sociétés ouvertes et lutter contre les menaces pesant sur la société civile**

**Promouvoir des sociétés inclusives et justes**

13. Nous encouragerons tous les gouvernements à créer un environnement sûr et propice pour les acteurs de la société civile, dans lequel des médias font librement leur travail et les journalistes ne craignent pas pour leur sécurité. Nous nous emploierons à faire connaître les avantages qu'offrent des sociétés ouvertes sur les plans économique, scientifique et culturel et nous encouragerons les entreprises à prendre conscience de la valeur de la société civile et à prendre le parti de cette dernière.

14. Nous travaillerons avec les particuliers et les organisations qui œuvrent au renforcement de la société civile et nous les aiderons à travailler avec les organisations et organes internationaux, notamment le Conseil des droits de l'homme.

15. Nous mettrons à profit la procédure d'examen périodique universel en vue de renforcer les garanties visant à protéger la société civile dans les États soumis à l'examen.